

Saint-Nazaire, le 28 juin 2019

Conseil municipal

Déclaration de David Samzun, Maire de Saint-Nazaire

Mesdames, Messieurs,

Hier soir, Mme Deniaud, Mme Bénizé Thual, Mme Lebail m'ont fait savoir qu'elles ne souhaitent plus exercer de fonctions au sein de l'exécutif municipal. Elles m'ont fait part de leur souhait de ne pas prendre part à cette séance du Conseil municipal.

Comme chacun le sait, une affaire strictement privée entre deux personnes élu.es au Conseil municipal de Saint-Nazaire a fait naître un débat politique et public sur l'articulation à trouver entre protection des victimes de violences sexuelles et préservation de la présomption d'innocence.

Il n'est une surprise pour personne que la majorité municipale est profondément divisée sur la nature des mesures conservatoires devant être prises lorsque deux personnes élu.es sont concerné.es par un contentieux de cette nature.

- Certains considèrent qu'il aurait fallu, dès les premiers témoignages portés à ma connaissance et indépendamment de tout processus judiciaire, prendre une mesure conservatoire consistant à demander la démission de l'adjoint mis en cause par une autre élue du conseil municipal.

CONTACT PRESSE

Mickaël Fairand

*Responsable service presse
Ville de Saint-Nazaire et CARENE*

T 02 40 00 42 18

P 06 10 18 77 23

fairandm@mairie-saintnazaire.fr



- Les 26 élus de la majorité qui me soutiennent et moi considérons que la préservation des personnes et le respect de la présomption d'innocence doivent conduire à n'être ni juge, ni avocat. Nous considérons qu'il convient d'écouter et respecter toutes les parties, en les accompagnant au mieux et à leur rythme vers une démarche judiciaire. Nos convictions sont fortes et notre foi en la Justice est entière. Nous rappelons que c'est son rôle même d'engager un processus contradictoire, dans un espace neutre et apaisé, permettant de parvenir à une décision. Bien sûr, nous savons les gros efforts que notre société et nos institutions ont encore à faire pour mieux accueillir la parole des femmes victimes, écouter leurs témoignages et ne jamais les dénigrer ou les relativiser. Mais notre République ne peut pas vivre au gré du dénigrement permanent de ses institutions.

Le respect et l'écoute ont été ma règle de conduite. Cette situation m'attriste car j'ai toujours été sincère dans ma démarche de protection des personnes concernées en étant attentif et respectueux de la liberté de la parole et en refusant le plus longtemps possible d'agir à la place des personnes concernées. J'ai veillé à ne pas convoquer Gaëlle Betlamini dans une procédure judiciaire qu'elle m'a toujours indiqué ne pas souhaiter engager. Je ne laisserai pas dire qu'elle a été abandonnée, tant les contacts à sa demande ont été réguliers d'avril 2018 à avril dernier avec mes collaborateurs de cabinet, qui ont fait leur possible pour l'écouter, dans le respect de son cheminement.

Les élu.es signataires de l'appel « Ils ne nous feront pas taire » ont choisi une stratégie médiatique consistant à déporter le débat d'une affaire privée vers un opprobre lancé sur l'ensemble de la collectivité. Ils ont choisi de dire et faire dire que la Ville de Saint-Nazaire vit sous la Loi du silence et celle d'un système d'oppression sexiste organisé.

CONTACT PRESSE

Mickaël Fairand

Responsable service presse
Ville de Saint-Nazaire et CARENE

T **02 40 00 42 18**

P **06 10 18 77 23**

fairandm@mairie-saintnazaire.fr



Parmi ces élu.es signataires, plusieurs collègues socialistes ont par ailleurs demandé qu'une enquête urgente soit menée par les instances nationales de notre parti, en présentant cette urgence comme la réponse appropriée à l'urgence d'une situation délétère que connaîtrait la collectivité.

Je condamne fermement leur stratégie et rappelle quelques éléments :

- A ce jour, ni les équipes managériales, ni les organisations syndicales, ni le médecin du travail n'ont fait remonter de cas ou de suspicion de situation de harcèlement au sein de la collectivité. Bien évidemment, si cela avait été le cas, des mesures auraient été immédiatement prises.
- Notre collectivité ne vit pas hors de la société française. Dans une organisation humaine de 1.400 personnes, il peut exister des situations qui ne se sont pas encore révélées. C'est d'ailleurs pourquoi, conscient des enjeux sociétaux en ces domaines d'égalité femmes / hommes et de prévention des violences, j'ai confié dès le début du mandat une délégation spécifique à Lydie Mahé et à Catherine Rougé afin qu'elles puissent travailler ensemble sur le déploiement d'une politique publique locale dédiée à ces questions. Leurs propositions ont été travaillées au sein de la majorité. Elles se sont traduites par des engagements concrets, comme la mise en œuvre d'une enquête confidentielle et confiée à un tiers, qui sont connus de toutes et tous et ont été communiqués publiquement.

Mon engagement politique repose depuis toujours sur deux piliers fondamentaux :

- La conviction que la politique passe par la franchise des propos et leur cohérence avec les actes posés. Depuis des mois dans cette affaire, j'ai agi avec la sincère préoccupation du respect des personnes et j'ai toujours posé les actes politiques correspondant à mes engagements.
- La conviction que la politique ne peut être faite que par des femmes et des hommes libres. Libres de faire de la politique, libres de leurs alliances, libres de leurs départs.

CONTACT PRESSE

Mickaël Fairand

Responsable service presse
Ville de Saint-Nazaire et CARENE

T **02 40 00 42 18**

P **06 10 18 77 23**

fairandm@mairie-saintnazaire.fr





Communiqué de presse

Ces collègues assument enfin de poser l'acte politique qui s'imposait, en cohérence avec leurs attaques et leur désaveu exprimés publiquement. C'est aussi une décision cohérente avec leur volonté de condamner moralement et politiquement l'homme que je suis, les choix que j'ai pu faire et la ligne politique défendue par 26 élu.es de la majorité.

- J'espère que ces démissions permettront que cessent les accusations, les insinuations et le mélange des sujets permis par une médiatisation savamment organisée qui insulte jour après jour les 1.400 agents dont j'ai la responsabilité, ce conseil municipal et l'ensemble de la collectivité.
- Je profite de cette tribune pour contester la manière dont ces collègues organisent, avec les instances nationales de mon Parti, la venue d'une mission faisant de Saint-Nazaire le cœur d'une démarche fondamentalement accusatrice. Je refuse de prendre part à une enquête parallèle à celle menée par les services de gendarmerie sous l'autorité de Madame la Procureure, à qui mon Directeur de cabinet, auditionné par les services de gendarmerie, a remis tous les éléments dont je disposais.
- Je regrette que les instances nationales et ces trois adjointes n'aient pas souhaité donner suite à mes propositions répétées de transformer cette mission en élargissant le propos à une vraie réflexion politique et doctrinale sur cette articulation à trouver entre la préservation des victimes et préservation de la présomption d'innocence.
- Je m'interroge, aux fins de la bonne gestion de la collectivité, sur les suites que les autres élu.es signataires de l'appel du 29 mai donneront à l'expression politique de ces trois adjointes. Je précise, bien entendu, qu'aucune des personnes parties prenantes de cette affaire, ni aucun des élu.es signataires de l'appel « Ils ne nous feront pas taire » ne sera présent sur la liste que je conduirai lors des élections municipales de mars 2020.

CONTACT PRESSE

Mickaël Fairand

Responsable service presse
Ville de Saint-Nazaire et CARENE

T **02 40 00 42 18**

P **06 10 18 77 23**

fairandm@mairie-saintnazaire.fr



saintnazaire.fr

A titre personnel, je n'ai jamais dissimulé mon émotion face au torrent de contre-vérités qui a circulé, sur l'attaque en règle de mes valeurs les plus profondes, sur le questionnement sur ma probité.

Cependant, en tant que Maire de Saint-Nazaire, je suis au rendez-vous de toutes mes responsabilités et du mandat qui m'a été confié. Je suis comptable d'un projet stratégique municipal et continuerai donc à me concentrer sur la mise en œuvre de celui-ci. Je le ferai avec toutes celles et ceux qui souhaitent sincèrement travailler avec moi au service de Saint-Nazaire, de ses habitants, du respect qui leur est dû et de la construction de son attractivité.

David Samzun, Maire de Saint-Nazaire

CONTACT PRESSE

Mickaël Fairand

*Responsable service presse
Ville de Saint-Nazaire et CARENE*

T 02 40 00 42 18

P 06 10 18 77 23

fairandm@mairie-saintnazaire.fr

